

LE CONSEIL ACADÉMIQUE RÉUNI EN FORMATION PLÉNIÈRE, EN SÉANCE DU 20 JANVIER 2025

**DÉLIBÉRATION – CAC-2025-RECHERCHE-02**

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

Date de transmission :

Date de réception rectorat :

10 1 FEV. 2025

11 FEV. 2025

11 FEV. 2025

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC

Direction des Affaires Juridiques et Générales

Conseil et Commissions

61, Avenue du Général de Gaulle

94010 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01.45.17.10.31

## APPROBATION DE L'APPEL À PROJETS TRANSFORMANTS ERASME – 3<sup>ème</sup> ÉDITION : VALIDATION DES PROJETS LAURÉATS

- VU *le code de l'éducation ;*
- VU *les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;*
- VU *la délibération du Conseil d'administration en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne ;*
- VU *la présentation des projets exposée aux membres du conseil académique plénier ;*

Après en avoir délibéré, le Conseil académique plénier de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 20 janvier 2025 décide :

### ARTICLE 1 :

D'**approuver** la validation des projets lauréats de la 3<sup>ème</sup> édition de l'appel à projets transformants Erasme telle que définie dans les documents annexés à la présente délibération.

### ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 20 janvier 2025

Le Président de l'Université



Le Président de l'Université  
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC  
Jean-Luc Dubois-Randé

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

LE CONSEIL ACADÉMIQUE RÉUNI EN FORMATION PLÉNIÈRE, EN SÉANCE DU 20 JANVIER 2025

**Nombre de membres présents et  
représentés participant à la délibération :**

**41**

Pour : 38

Contre : 0

Abstentions : 3

**Modalités de recours** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

**AAP Erasmus 2025**  
**Synthèse de l'avis du jury sur la base des délibérations et avis des rapporteurs**  
**Sur les projets déposés en vague 3**

**1. Demande de complément de financement pour des projets déjà engagés (vagues 1 et 2)**

*Projets lauréats :*

**ASVI (Adaptation de la Société au Vieillissement par l'Innovation)**

Le projet financé en vague 1 de l'AAP Erasmus porte sur la transformation des stéréotypes et représentations sociales liés au vieillissement. Il s'agit d'un projet qui allie un volet recherche (transformation des représentations), un volet formation (implication des étudiant.es) et un volet touchant aux pratiques professionnelles des métiers en contact avec des populations âgées (en lien notamment avec le CMQ « Santé, autonomie, bien vieillir »). Il met en lien l'université et des collectivités territoriales (CCAS de Créteil et CD94 notamment) ou associations (Petits Frères des pauvres par ex). Le projet s'est déroulé en trois phases : 1/ identification des représentations négatives et stéréotypes liés au vieillissement 2/ identification de nouvelles réponses et innovations possibles sur le territoire du Val de Marne et 3/ mise en place et analyse des innovations. Le financement demandé (7000€) vise à prolonger le projet notamment dans sa diffusion auprès d'acteurs plus larges (communication sur les résultats et mise en place de dispositifs) en permettant la prolongation de deux contrats étudiants ou des gratifications de stage supplémentaires. L'état d'avancement du projet et la justification du modeste complément financier demandé ont conduit le jury à accueillir favorablement cette demande. Le projet répond parfaitement aux objectifs de l'AAP : impact social, recherche appliquée, travail avec des partenaires du territoire.

**FHP (Festival d'Histoire Populaire)**

Le projet financé en vague 1 de l'AAP Erasmus est un projet de recherche engagé avec le territoire qui vise à partager l'histoire, à valoriser l'histoire de celles et ceux que les discours dominants oublient et à expérimenter des formes originales de création et de transmission historiques. L'initiative du festival est menée par des chercheurs.euses de l'Upec en collaboration avec l'association La boîte à Histoire. Elle s'inscrit dans une démarche d'histoire publique et associe chercheurs.euses, étudiant.es et habitant.es. Le premier festival a porté sur les paroles populaires, celles de groupes sociaux marginalisés ou invisibilisés. L'objectif du financement demandé est de mener une seconde édition du festival sur le thème de la fête. Le coût total du prolongement du projet est estimé à 68000€ et la demande dans le cadre de l'AAP s'élève à 15000€ avec d'autres financements prévus de la région IDF, SAPS et pour certains déjà obtenus. Cette demande de financement supplémentaire a recueilli un avis favorable du jury compte tenu de la réussite du premier festival et des réalisations communiquées sur le site qui gagneraient à être davantage valorisées par l'Upec (<https://festivalhistoirepopulaire.fr/>)

## **Gynette**

Il s'agit d'un projet étudiant financé en vague 1 qui vise à construire une application à destination des jeunes femmes et étudiantes, gratuite, concernant les soins et consultations gynécologiques. L'application mobile a vocation à contenir 3 parties : une base de données contenant des informations gynécologiques, un accueil avec une « question du jour » visant l'information et la prévention et une partie profil que l'utilisatrice peut personnaliser (informations, rendez-vous, etc.). Le projet est porté par 4 étudiantes de l'Upec (diplômées en 2024) et co-construit avec le SSU. Le montant supplémentaire demandé pour finaliser le projet s'élève à 70243€ et est justifié par la nécessité de sous-traiter certaines tâches (vidéos, portage de l'application...) à des professionnels compte tenu de l'importance de ces tâches qui avaient été sous-estimées et de l'engagement professionnel des ex-étudiantes désormais diplômées. Il apparaît que le projet initial avait été sous-financé. Compte tenu de l'intérêt de l'application (notamment par sa gratuité et par l'objectif d'information sur les premières consultations gynécologiques et les droits de la patiente), de l'avancement du travail des étudiantes et de la difficulté de montage de projets portés par des étudiantes, le jury donne un avis favorable pour un financement complémentaire permettant la finalisation de la mise en place de l'application et la communication au moment du lancement.

### ***Projets non retenus pour le financement en vague 3***

#### **ECODEV-CV (Vers des Campus Durables et Eco-responsables)**

Le projet proposé est une extension du projet lauréat de la vague 1 de l'AAP Erasme visant à travailler à la neutralité carbone du site de Vitry (verdissement du site, limitation des consommations d'eau, limitation des consommations électriques). Ce prolongement vise à mettre en œuvre le volet 3 du projet lauréat portant sur la dimension énergétique en le renforçant de manière significative (déploiement de panneaux photovoltaïques). Il consiste à installer 48 panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment de chimie ce qui nécessite des travaux préalables puis l'installation des panneaux et enfin un usage productif (autoconsommation énergétique) et pédagogique (+ recherche) possible. Le montant de la demande s'élève à 137708€ dont 61593€ de travaux préalables à l'installation.

Le jury a considéré que cette demande constituait en elle-même un nouveau projet, compte tenu de son ampleur nouvelle, plutôt que le simple prolongement du projet vague 1. Ce nouveau projet nécessite des travaux coûteux (voir avec la DPDD) et doit s'intégrer dans un plan énergétique global de l'Upec (expérimentation pouvant être généralisée ensuite et appliquée à d'autres sites ?). Malgré l'intérêt du projet et sa légitimité compte tenu de l'importance des questions énergétiques pour une université et de l'orientation de l'AAP Erasme, le jury n'a pas retenu le projet mais suggère aux porteurs de le retravailler avec la DPDD comme nouveau projet.

#### **EERTS (Engager les étudiants dans la recherche sur les trajectoires de santé des populations)**

Ce projet est un prolongement du projet EERTS, lauréat de la vague 1 de l'AAP Erasme (2023). Il propose un prolongement de la cohorte étudiante de l'UPEC, portée par E-city. Le projet vise

à développer des connaissances sur les conditions de vie des étudiant-es de l'Upec et son originalité tient à son volet santé et santé mentale. Deux enquêtes ont déjà été réalisées, le prolongement vise à réaliser la 3eme vague. Le montant du projet s'élève à 55075€ et le montant demandé à 40075€ avec un apport de 15000€ du SSU (plate-forme Rhésus+).

Les premiers résultats (première vague, 2023) sont disponibles ici : <https://e-city.fr/wp-content/uploads/2024/04/Livret-des-premiers-resultats-de-la-cohorte-etudiante-de-IUPEC.pdf>

Le jury a estimé le projet très intéressant dans ses objectifs notamment la constitution d'une cohorte d'étudiant.es. Néanmoins, les premiers résultats ne permettent pas d'établir comment a été constituée la cohorte, quels critères permettent d'y entrer et comment sont réalisées les différentes vagues d'enquête auprès de la cohorte. Il apparaît plutôt que l'enquête est réalisée de manière successive auprès d'étudiants qui pour certains ont participé à la précédente enquête pour d'autres non ce qui ne constitue pas une cohorte étudiante. Enfin le budget demandé comporte d'importants frais pour des cartes cadeaux visant à récompenser les 1200 enquêtés (24000€), montant qui a été jugé très élevé au regard du budget global. Pour ces raisons, le jury n'a pas retenu cette demande de nouveau financement.

Le montant total du budget distribué en prolongement des vagues précédentes s'élève à 92243€ sur 200000€ prévus ce qui permet de reporter le budget restant sur les nouveaux projets de la vague 3 (avec un montant distribué de 807000€ contre 700000€ alloués initialement).

## **2. Nouveaux projets vague 3 : premières demandes de financement**

### *Projets lauréats :*

#### **C-FRAME (Carbon Foot Print Reduction and Awareness in Measuring Emissions for Clinical Trials)**

Le projet CAREFECT mesure l'empreinte carbone des essais cliniques, en adaptant un outil britannique au contexte français pour réduire les émissions de CO2 et sensibiliser le secteur de la recherche clinique. L'objectif principal est de contribuer au développement et à la validation d'un outil d'estimation de l'empreinte carbone des essais cliniques français. Le jury a considéré que ce projet collaboratif appliqué aux études cliniques, domaine de la santé, adopte une méthode d'analyse environnementale innovante.

La dimension recherche/enseignement, et la dissémination envers la société, renforcent l'intérêt du projet qui est bien construit et clair. Ce projet interdisciplinaire mobilisera des expertises à la fois épidémiologique, clinique, technique, analytique, en organisation des soins et santé publique. En ce qui concerne les partenariats il s'appuie sur une complémentarité entre l'expertise technique d'EPISEN pour l'analyse critique et la mise à jour de l'outil et l'expertise des équipes de l'UFR santé et de l'IMRB en recherche clinique pour l'extraction des données adéquates d'activité de chaque essai et la construction d'une stratégie de décarbonation à partir des résultats.

L'intégralité du montant demandé est dédié au recrutement d'un.e ingénieur.e développement durable en CDD pendant un an.

Le jury a considéré que l'expérimentation touchait à une question importante pour l'Upec et pour la transformation écologique de la société (l'impact carbone des activités de recherche), qu'il alliait de manière intéressante l'objectif opérationnel (mesure) et les recherches associées et a émis un avis favorable à la hauteur de 96500€. Les partenariats (notamment avec le Shiftproject) ont vocation à être consolidés.

### **Cpaix (Constellation pour les Paix Plurielles)**

CpPaix a pour objectif de créer une plateforme transmedia interactive en partenariat avec l'Institut Pour la Paix, visant à enrichir le débat sur la paix et la mémoire. Ce projet inclut l'organisation d'événements (festival) et propose de mettre en œuvre une recherche participative avec les étudiants de l'UPEC. Pour ce faire, il envisage de développer une recherche-action adossée à des enseignements autour de la représentation de la paix. Le jury a recommandé aux porteurs de se rapprocher de l'IEP de Fontainebleau en y associant des politistes. L'équipe du projet est solide, avec un partenariat déjà engagé avec l'Institut Pour la paix qui est co-financier, ce qui permettra à l'UPEC de se démarquer dans le domaine des études sur la paix et de renforcer son identité « d'université engagée ». La force du projet réside également dans les valences que les porteurs souhaitent développer : une valence recherche-action, des pratiques pédagogiques innovantes, et une forte dimension transformante avec des actions visant à renforcer le dialogue science-société. Toutefois, le budget demandé a été revu à la baisse le temps de déployer les premières actions.

### **ELVIRA (Expulsion des Lieux de Vie Informels recherche-Action)**

Projet de "recherche-action" portant sur l'étude des expulsions dans le contexte de paupérisation de populations et de spéculation immobilière dans certains départements français dont le Val-de-Marne. Le projet prolonge une collaboration déjà initiée et s'appuie sur un réseau préexistant avec des associations et organes publics de défense des droits de l'homme et d'observation des formes d'habitat précaires (par exemple RomEurope). Le jury a apprécié la construction rigoureuse du projet, les objectifs clairs et délimités de documentation, la collaboration avec les associations de terrain et l'impact possible sur la prise de décision publique dans un contexte de spéculation immobilière, de paupérisation de couches de la population et précarisation de l'habitat. La force du projet repose sur la collaboration avec un grand nombre de partenaires extérieurs (associations, collectivités territoriales, Mairie de Créteil, etc.) et sur la pluridisciplinarité de l'équipe de recherche : sociologues et géographes du Lab'Urba, de l'Ecole Urba Paris, des juristes du MIL, en y associant de jeunes chercheurs (sous la forme de stage). Le projet répond bien aux objectifs de l'AAP Erasme et au développement d'un engagement scientifique au service du territoire. Le jury a toutefois revu le budget à la baisse mais a souhaité financer l'équivalent d'un contrat doctoral et l'acquisition de la base de données associative sur laquelle travaillera la personne recrutée.

### **FICPOL (Festival de la Fiction Politique)**

Ce projet explore les relations renouvelées entre la politique et les fictions cinématographiques et télévisuelles à travers l'émergence de séries ou films « politiques » dans leur objet en Europe

comme aux USA. L'objectif du projet est d'organiser un festival du film politique qui permette de projeter de nouvelles créations et des œuvres historiques. L'objectif est de promouvoir l'éducation populaire et la formation des étudiants par les médias visuels, contribuant ainsi à une meilleure compréhension du fonctionnement politique. Le projet, porté par un historien spécialiste des idées politiques, s'appuie sur un réseau préexistant avec lequel il collabore, comme l'Institut François Mitterrand, mais aussi des partenaires du territoire, le Cinéma du Palais (Créteil) et la Mairie de Créteil. Le projet, a été perçu comme un événement rassembleur et de nature à favoriser le rayonnement culturel et territorial de l'UPEC. Il est suggéré au porteur d'articuler ce projet avec d'autres composantes de l'UPEC (l'IEP notamment mais pas seulement) ou associations étudiantes. De même l'articulation avec les enseignements pourrait être élargie en se rapprochant de collègues en science politique et sciences sociales au vu de l'objet du festival. Dans un objectif d'implication des étudiants, on pourrait imaginer un jury étudiant ou toute autre forme de participation. Le jury a été sensible à l'intérêt du projet, à son ambition culturelle auprès du public étudiant et au-delà, à son ancrage dans le territoire comme aux co-financements obtenus (50% du budget total) et a émis un avis favorable. Le budget, jugé très raisonnable, a été accordé en intégralité pour assurer la captation vidéo des séances auxquelles participeront des personnalités politiques invitées lors des projections.

## **INNO'VACT**

Ce projet BIATSS-recherche est déposé par la responsable du Pôle Transfert & Innovation (UTI) de la DRV. Ce projet de transformation a pour ambition d'intensifier et de structurer les actions déjà en cours au sein du pôle Transfert & Innovation de l'Université Paris-Est Créteil pour mieux accompagner la valorisation de la recherche et l'innovation. La demande de financement a été revue à la baisse mais le jury a accordé un budget permettant le recrutement d'un contrat doctoral en sciences de gestion afin de réaliser une recherche en management sur les écosystèmes d'innovation universitaires. Son travail, à la fois académique et appliqué, visera à comprendre et à modéliser les dynamiques d'innovation au sein de l'université et avec ses partenaires. Cette personne jouera un rôle clé en accompagnant la transformation du pôle, et en menant une collecte de données approfondie pour alimenter la recherche et l'évaluation du projet. Ce recrutement devrait permettre une montée en puissance de la DRV sur les questions d'innovation pour un meilleur accompagnement de la communauté universitaire. Le travail sera réalisé en collaboration avec des acteurs engagés de l'université et du territoire dans ces domaines : DRV, MIEE, assesseur innovation, vice-président « orientation, insertion professionnelle et entrepreneuriat », SATT Erganeo, et la communauté d'agglomération Grand Paris Sud. Au regard de la dimension transformante du projet, le jury a souhaité retenir un projet de de recherche appliquée en lien avec un service central de l'UPEC.

## **PATVIE (Passage d'Âges et Transitions dans les Parcours de Vie entre Vulnérabilités et Emancipation)**

Ce projet de recherche-action envisage de créer un pôle de recherche-action interdisciplinaire sur les passages d'âge et transitions dans les parcours de vie, les vulnérabilités en contexte de crises et de proposer un pôle d'expertise sur la sécurisation, destiné aux acteurs publics, para-

publics et aux entreprises avec une visée d'accompagnement des ministères, des collectivités territoriales, des associations, des entreprises pour parer aux vulnérabilités de parcours. S'y ajoute un volet formation aussi bien initiale que continue. La force du projet réside dans les réseaux préexistants au projet mobilisés par la porteuse pour répondre à une ANR SAPS « Recherches participatives 2 » (obtenue en 2023) et à l'AMI SHS (2024). Ce travail collectif a permis de fédérer de nombreux acteurs de l'UPEC : équipes en sciences humaines et sociales (sociologues du LIRTES, équipes en sciences biomédicales (épidémiologistes de l'IMRB), la Chaire Handicap et l'EUR LIVE. Les partenaires extérieurs occupent une place centrale dans le projet et se caractérisent par leur diversité et leur solidité (réseaux scientifiques, associations, Observatoire National Protection de l'enfance, etc.). Le jury a jugé le projet très sérieux, sa faisabilité réelle, son intérêt notoire, et a salué l'ambition de décloisonner les savoirs et les pratiques entre sciences humaines sociales et sciences bio-médicales. Le budget légèrement revu à la baisse permettra le recrutement d'un posdoct pour la dimension recherche et d'un chargé de projet (sous forme de vacations administratives) pour la mise en œuvre du projet.

### **PRANASAN (Atelier de Pratiques Narratives en Santé)**

Ce projet de recherche-action, déjà amorcé, met en place des ateliers d'écriture autobiographique et de narration pour aider les personnes en précarité, usagères du Samu Social de Paris. Son but est de tester les dispositifs de médecine narrative pour une réinsertion sociale, en contribuant à des politiques de soutien plus inclusives. Il affiche sa volonté transformante de trouver des leviers d'éducation en santé pour les personnes en situation d'exclusion et de relier la recherche médicale et son application directe. La force du projet réside dans l'équipe porteuse constituée d'un enseignant-chercheur LLSH en philosophie (avec une spécialité en santé) et des salariés du Samu social de Paris, co-financeur à hauteur de 250 000 euros (obtenus via une réponse à un AAP des porteurs de ce projet). La dimension innovante du projet a été appréciée par le jury, tout comme la visibilité apportée à l'UPEC par cette recherche action SHS/Santé. Le budget a toutefois été revu à la baisse en raison de la budgétisation des porteurs d'activités sur le long terme (jusqu'en 2028) qui pourront être financées par une demande complémentaire lors d'une session ultérieure de l'appel à projets ERASME. En l'état, le budget alloué prévoit le recrutement d'un postdoc et le financement de 15 ateliers de médecine narrative pour poursuivre la recherche action.

### ***Projets non retenus pour la Vague 3 :***

#### **CINUM (Cellule d'Ingénierie Numérique pour les Sciences Humaines, sociales et juridiques)**

Ce projet établit une cellule de soutien informatique pour les recherches en SHS, proposant des corpus et des outils numériques pour favoriser de nouvelles pratiques de recherche en SHS. L'objectif général du projet est la transformation numérique des pratiques en SHS et en droit, ou son accompagnement lorsque celle-ci est déjà entamée par certains chercheurs. Ses au sein de l'UPEC. Malgré les objectifs ambitieux, le jury s'est interrogé sur la faisabilité du projet, et a considéré que ce projet était trop onéreux avec un dépassement du plafond prévu (258 280

euros demandés pour un plafond fixé à 200 000 euros dans la note de cadrage). La question des communautés est également posée avec un portage par une seule communauté (deux enseignants-chercheurs, l'un en informatique, l'autre en géographie). Autre point d'interrogation du jury : le rôle des services de l'UPEC (DRV, SCD) qui sont mentionnés dans le dossier mais ne sont pas associés à la co-construction du projet. En l'état, la mise en œuvre du projet n'a pas semblé très concrète au jury. Enfin, la mention de possibles partenariats extérieurs est également absente du dossier.

### **CODEFLEX (Compétences Organisées pour le Développement en Equipe : Formation pour une Logique d'Echange eXpert)**

Ce projet poursuit un objectif noble : former les personnels aux évolutions numériques par une approche basée sur l'innovation pédagogique et la confiance en ses capacités à partir d'une application d'auto-formation. Cependant, il reste flou sur l'évaluation des besoins au sein de l'Upec et sur la mise en œuvre. Par ailleurs, le budget apparaît comme largement surestimé ou en tout cas insuffisamment justifié. Avant d'être financé, un vrai bilan des besoins en formation numérique et des outils de formation déjà disponibles devrait être réalisé.

Le projet présente un fort potentiel d'innovation par son approche à la formation, l'utilisation de la gamification et la démarche de recherche-action. Toutefois, le projet ne semble pas avoir été co-construit avec les services techniques de l'UPEC ou encore avec la composante d'appartenance. Ce sentiment est renforcé par le fait que le projet n'est porté que par une seule communauté, deux chercheuses, dont une rattachée à l'IRG, et sans la mention de potentiels partenaires extérieurs. En l'état, le projet propose plutôt de réaliser un état de l'art sous la forme du lancement d'une enquête par les chercheuses pour définir les besoins en formation aux nouvelles compétences numériques du personnel administratif UPEC. Cette première étape n'a pas commencé, et conditionne le reste du projet. A ce titre, une grosse partie du budget est attribuée à la conception de modules, et une autre partie à des frais de déplacements. Le rôle de chacun des acteurs du projet n'est pas apparu clairement au jury. En l'état, le projet ne répond que très partiellement aux attendus d'Erasmus.

### **CORPS LIBRES**

Ce projet étudiant vise à lever les tabous autour de la sexualité et du handicap par une plateforme interactive pour ergothérapeutes et personnes handicapées, avec des ressources éducatives et ludiques. Ce projet, en l'état, n'est pas éligible car l'équipe projet, dont la porteuse principale, n'appartient pas à l'UPEC. La demande de budget qui s'élève à 7000 euros est dédiée à des subventions non explicitées, ce qui a conduit le jury à s'interroger sur le détail des coûts et sur la faisabilité du projet qui s'est construit en marge des services de l'université.

### **DATEH (Data Emploi Handicap)**

Le projet candidat à l'appel d'offre ERASME s'inscrit dans un projet de plus grande ampleur Data-Handicap-Emploi-Formation. L'objectif principal du projet est de créer un environnement propice au calcul d'indicateurs d'emploi pertinents afin de mieux comprendre et qualifier la

situation professionnelle des personnes autistes/TND. Le jury a considéré avec intérêt le projet dans sa dimension recherche/développement de connaissances et dans sa dimension plus concrète d'amélioration de la situation d'emploi des personnes en situation d'autisme mais il s'interroge toutefois sur la nature exacte des données et indicateurs recherchés et le type de dispositif éthique déployé. Le projet repose sur le financement d'un assistant de projet à mi-temps sur 3 ans chargé de développer des indicateurs statistiques pertinents sur le niveau de diplomation et la situation de l'emploi au regard de la diversité des situations et des réalités des personnes présentant un TND. Le jury a souligné un financement déséquilibré entre le partenaire toulousain (financement de 20000€) et l'UPEC (demande de financement à hauteur de 200000€). Le jury s'est également interrogé sur l'articulation avec la chaire Handicap et la possibilité pour la Chaire Handicap de co-porter et de co-financer ce projet. Pour le jury, le projet demanderait à être retravaillé notamment en l'articulant avec les enquêtes insertion emploi déjà menées au sein de l'Upec par la DEVE et le pôle statistique de la DEVE.

### **EIVSJC (Enquête Intersectionnelle sur les Vulnérabilités de Santé des Jeunes à Créteil)**

Le projet EIVSJC est une recherche-action qui propose d'étendre le questionnaire "trajectoires de santé, environnement et modes de vie des étudiants" de la cohorte étudiante E-city de l'Université Paris-Est Créteil à une population générale de jeunes de Créteil. Il permettrait ainsi de constituer une deuxième cohorte E-city pour évaluer les effets des modes de vie urbains sur la santé et le bien-être des jeunes dans un contexte de vulnérabilité. Le jury a considéré favorablement les objectifs du projet et leur cohérence avec le programme Erasme. Néanmoins, le projet fait problème sur plusieurs points. D'une part, d'un point de vue méthodologique, le projet indique partir de la méthodologie de la cohorte étudiante alors même que le terme de cohorte semble utilisé de manière abusive au regard de l'enquête déjà menée. L'appui méthodologique pour constituer une cohorte de jeunes de Créteil semble donc problématique alors même que cet objectif ambitieux (constituer une cohorte territoriale en population générale suivie) est intéressant. D'autre part, le portage scientifique de cette enquête n'est pas suffisamment explicité : le projet est porté par une chercheuse en post-doctorat et repose sur des demandes de financements quasiment exclusivement en personnel (ingénieur-e de recherche, ingénieur-e d'études, CDD animation d'enquête) sans que la direction d'enquête par des enseignants chercheurs ne soit explicitée. Il est dommage par exemple que le LIRTES dont une équipe avait monté un projet de réponse à l'AMI SHS (2024) sur la question des parcours de vie et des vulnérabilités n'ait pas été associé au montage et à la définition du projet.

### **INTERLETRAL**

Le projet envisage de développer une plateforme interactive multilingue pour l'enseignement de l'analyse littéraire et linguistique du discours. Avec des vidéos, études de cas et exercices, elle vise un public allant des lycéens aux enseignants, favorisant la formation continue et la vulgarisation des théories d'analyse. Le projet se structure autour de deux étapes, la première concerne la conception des supports de cours en trois langues (Anglais, Espagnol et Français), et la deuxième la réalisation de la plateforme technique (à l'image d'une plateforme existante sur l'analyse filmique : <https://upopi.ciclic.fr/vocabulaire/fr> ). La demande de financement

Erasme ne concernait que la première étape (financement pour la production de contenus des cours, réalisation des vidéos, la conception d'exercices et d'études des cas et la mise en forme de ces exercices au format H5P avec l'aide du CIDP)

Le jury a considéré que ce marché du *e.learning* est très concurrentiel, et qu'un tel projet ne peut dissocier la production de contenus de la réalisation technique qui n'est aucunement envisagée dans le dossier de candidature. L'équipe porteuse n'est constituée que d'une seule communauté (Enseignantes-chercheuses et doctorantes de LLSH) alors même que ce projet requiert des compétences numériques et l'expertise de partenaires extérieurs pour la réalisation de la plateforme et sa future alimentation. Au vu de ces éléments, le jury s'est interrogé sur la faisabilité du projet (très ambitieux dans ses objectifs et ses usages futurs), et a insisté sur la nécessité d'envisager la deuxième étape (expertise technique, public visé, usages) en parallèle de la première. Un rapprochement avec le CIDP est recommandé.

### **Les ComMIEEnautés**

Ce projet porté par la DEVE soutient la structuration de communautés étudiantes autour de l'entrepreneuriat et de l'insertion professionnelle au sein de la MIEE, en collaboration avec de nombreux partenaires. Si l'intérêt du projet est bien réel, il a été considéré qu'il répond en grande partie à des objectifs de service et non pas des objectifs transformants. Il n'associe qu'une seule communauté dans l'équipe projet, dépasse largement le plafond fixé à 200 000 euros dans la note de cadrage, et ne définit pas clairement les objectifs visés (les indicateurs demeurent très flous, tout comme l'engagement des communautés). Enfin, le budget concerne une demande de financement de deux postes BIATTS. Le recrutement de deux personnels BIATTS et leur rôle concret nécessitent d'être étoffés et détaillés au regard des objectifs du projet. D'autre part, les porteurs présupposent que ces deux postes seront renouvelés sur fonds UPEC en campagne d'emploi 2026 et 2027, or ce renouvellement n'est pas de la compétence d'Erasme. Ce projet, en l'état, ne correspond que très partiellement aux attendus d'Erasme, et doit être financé par d'autres canaux.

### **MAYA UPEC**

Ce projet porté par le SCUIO-BAIP consiste en l'installation de ruches au sein de l'université Paris Est Créteil et à la mise en œuvre d'actions de formation et de sensibilisation à l'apiculture. Il s'inscrit dans une démarche d'éducation à la biodiversité. Le projet entend également promouvoir l'intégration de l'apiculture dans les activités pédagogiques et de recherche, à travers notamment la mise en place d'une UE "conduite de projet" utilisant les ruches comme support pédagogique, dans le cadre des UE d'enseignements d'ouverture. Si le projet a pu retenir l'intérêt du jury, celui-ci a relevé l'engagement d'une seule communauté (Biatts) dans le projet. La co-construction avec des enseignants ou enseignants-chercheurs n'est pas explicite, et il manque à ce projet des partenaires (professionnels en apiculture) pour envisager sa faisabilité dans de bonnes conditions et vérifier sa pertinence (ruches en milieu urbain). Il aurait été utile que les porteurs se rapprochent du projet ECODEV (installation de ruches sur le site de Vitry) afin d'évaluer les diagnostics à réaliser en amont et de bénéficier des retours de cette

première expérience. Le jury a considéré qu'un bilan de l'existant est nécessaire avant l'amorçage d'un tel projet dont une grosse partie du budget est consacrée à l'investissement dans des installations.

### **PSE (Permis Solidaire Etudiant)**

Ce projet d'auto-école sociale soutient l'accessibilité au permis de conduire pour les jeunes et étudiants en difficulté. En prenant en charge une partie des coûts, il vise à réduire les barrières à l'emploi liées notamment à la non-détention du permis de conduire, en proposant un accompagnement personnalisé pour faciliter l'insertion professionnelle. Si le projet a retenu l'intérêt du jury, il présente malgré tout l'inconvénient d'être porté par une équipe qui dispose, certes, d'une expérience importante dans le domaine en question mais qui n'a pas de lien avec l'UPEC. Le jury s'est également interrogé sur le modèle économique proposé (achat d'une voiture qui suppose entretien, assurances etc.), le public visé (nombre et sélection des étudiants bénéficiaires) et la mise en œuvre concrète du projet. En l'état, sa faisabilité n'a pas convaincu le jury.

### **RACUTER (Recherche Action Université et Territoires)**

Cette recherche-action pluridisciplinaire se caractérise par la définition et la mise au point de nouvelles pratiques d'enseignements et de recherche dans le cadre de l'évolution du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de Médecine Générale et dans le cadre du développement de l'interdisciplinarité en santé (médecine, santé publique et géographie de la santé, sciences économiques et organisationnelles de la santé, sociologie de la santé, etc.). Les partenaires territoriaux impliqués sont bien détaillés et l'équipe projet présente une vraie expertise de la recherche action, mais le jury s'est interrogé sur le manque de lisibilité du projet concernant la réalisation, les objectifs et les impacts. Il manque des données plus précises sur la dimension transformante de ce dispositif par rapport à ce qui existait jusqu'à présent, sur le rôle concret des parties prenantes et sur l'utilisation du budget demandé (sans co-financements). Les étapes du projet sont présentées de façon trop succincte, il est difficile d'envisager la mise en œuvre et notamment d'imputer les lignes budgétaires. Le jury a considéré qu'il ne disposait pas d'informations suffisantes sur l'utilisation des 30 000 euros demandés pour des vacances concernant l'accompagnement des 9 équipes du projet. En l'état, ce manque de clarté n'a pas permis de retenir le projet au coût élevé pour un nombre d'étudiants touchés qui semble limité.

### **REV-ENGAGE (Reconnaissance et Valorisation des Compétences issues de l'Expérience d'Engagement)**

La finalité du projet REV-ENGAGE est la reconnaissance et la valorisation des compétences acquises au sein de parcours d'engagement étudiants dans le but de contribuer à une amélioration de leur processus d'insertion dans la vie professionnelle et dans la société, ainsi qu'à un engagement citoyen durable au service du plus grand nombre. Cela sous-tend à la fois, une perspective de transformation des pratiques d'accompagnement des étudiant.es et de valorisation de leurs compétences acquises de façon formelle et non formelle, tout en renforçant des relations partenariales au moyen de partage de référentiels de compétences. Le projet a été

jugé très ambitieux mais semble se déployer sans étapes clairement identifiées, et en marge des services qui travaillent déjà sur ces questions à l'UPEC qu'il s'agisse de la DEVE et du partenariat avec l'AFEV qui sont cités sans que la cohérence des actions envisagées ne soit explicitée. Le jury a jugé très élevés les frais consacrés aux déplacements dans les universités européennes et les hébergements (66 664 €) alors même qu'un état des lieux aurait pu être réalisé en amont, que certaines universités auraient pu être ciblées au sein de l'alliance Aurora et que le bénéfice de ces échanges au regard de l'objectif de reconnaissance de l'engagement demanderait à être davantage explicité. Le budget consacré à des demandes d'accompagnement administratif a également interrogé le jury alors que plusieurs postes dans l'équipe projet sont occupés par des ingénieurs d'étude ou chargés de mission. Une clarification du projet et de ses différentes étapes de réalisation est nécessaire, tout comme un rapprochement avec les services de l'UPEC qui portent la valorisation et la reconnaissance de l'engagement.

### **SPORT INCLUSION**

Ce projet étudiant promeut l'inclusion sportive pour les étudiants en situation de handicap, facilitant leur intégration dans des équipes de sport de l'UPEC avec l'aide de professionnels de la réadaptation. Si le jury a trouvé ce projet vertueux et utile, il a considéré qu'il n'était pas encore abouti notamment sur les partenaires du projet (dont des services de l'UPEC en santé et en sport) qui ne sont pas réellement concrétisés. La question des locaux est également non abordée alors qu'un budget pour l'achat de matériel et l'adaptation de locaux est bien prévu. Le jury a d'ailleurs considéré le budget sous-estimé pour la pérennité d'un tel projet qui requiert l'achat d'un matériel adapté et onéreux. Le projet manque également de précisions sur les liens avec l'école de kinésithérapie de l'UPEC qui est mentionnée comme partenaire fournissant des bénévoles impliqués dans le projet mais trop peu d'indications sont fournies sur le rôle de ces étudiants dans le projet. Enfin, il est suggéré aux porteurs de se rapprocher de la Chaire Handicap et du SUAPS pour réaliser une étude de faisabilité, voire de co-construction du projet.

### **TREMPLIN INCLUSION**

Ce projet est déposé par la fondation Mozaïk, partenaire de l'UPEC, avec l'objectif d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants, en particulier les boursiers issus de quartiers prioritaires (QPV), par des ateliers pratiques et une sensibilisation au recrutement inclusif. Le projet encourage les synergies entre université, entreprises et étudiants pour favoriser une insertion professionnelle inclusive, lutter contre les préjugés des employeurs et l'autolimitation des étudiants boursiers et/ou issus des quartiers populaires (QPV notamment). Le projet est porté par une équipe dont l'expertise est reconnue sur ces questions, il est jugé de qualité et avec un grand potentiel pour promouvoir l'égalité des chances et faire tomber de nombreux stéréotypes dans le domaine de l'insertion professionnelle. Toutefois, le jury considère que ce projet, porté exclusivement par les membres de la fondation Mozaïk, aurait pu être co-construit avec les services de l'UPEC fortement impliqués dans l'insertion professionnelle des étudiants (SCUIO-BAIP, DIFPRO UPEC CFA, les référents handicap, les services insertion pro de chaque composante, Alumni ...) ainsi qu'avec les composantes déjà engagées dans des actions de partenariat avec Mozaïk (IUT CV, AEI-IS). La demande de financement dédiée en presque

totalité à des salaires de partenaires extérieurs à l'UPEC devrait être reformulée dans le cadre d'un partenariat sur les actions proposées avec l'Upec. Le jury encourage les porteurs à se rapprocher des services et composantes de l'UPEC pour soumettre une nouvelle candidature qui implique de façon plus étroite les services de l'UPEC et apporte des éléments plus lisibles sur le fléchage du budget demandé.

## AAP transformants Erasme

L'objectif de ce document est de vous de vous donner des recommandations dans le cadre du respect du Règlement général sur la protection des Données Personnelles

### Recommandations - Protection des données personnelles

La candidature à l'AAP transformants Erasme implique le recueil d'un certain nombre de données personnelles par les candidats et leurs prestataires :

- Nom, prénom, fonction des membres de l'équipe projet,
- Email du porteur de projet, expériences professionnelles, potentiellement le CV
- Coordonnées des prestataires

En tant que membre du circuit de validation des dossiers projets, vous aurez accès à l'intégralité des informations des dossiers.

Au regard du Règlement général sur la protection des données, nous vous demandons de bien vouloir respecter **la confidentialité des informations** dont vous aurez connaissance en tant que membre du circuit de validation.

### Nous vous invitons à suivre les recommandations suivantes :

- Ne jamais communiquer ou partager vos identifiants et code d'accès
- Privilégier l'utilisation de votre ordinateur professionnel et respecter les mesures de sécurité de l'UPEC. Dans tous les cas, nous vous invitons à suivre les recommandations données par la DSI et le RSSI sur le site internet de l'UPEC :
  - La charte informatique de l'UPEC
  - Et [Cybersécurité : adoptez les bons gestes !](#)
- Assurer la sécurité des fichiers extraits en les chiffrant (« crypter »).  
Une boîte à outils vous expliquant les logiciels utilisables se trouvent dans l'intranet : <https://intranet.upec.fr/vie-de-l-etablissement/informatique-libertes>  
Pour les étudiants, vous pouvez sécuriser vos fichiers en les chiffrant avec un outil gratuit et simple d'utilisation, « 7zip » téléchargeable à partir du lien suivant : <https://www.7-zip.org/>
- Supprimer les fichiers que vous auriez pu télécharger ou enregistrer sur votre ordinateur (ainsi que les éventuelles copies papier) une fois votre expertise réalisée.
- En cas d'incident (perte, vol, piratage...) ou de suspicion d'incident, informer immédiatement l'administrateur l'équipe Teams (aap-erasme@u-pec.fr), la DSI via un ticket sur l'outil GLPI et la cellule DPO (dpo@u-pec.fr), l'UPEC ayant notamment l'obligation

de déclarer à la CNIL les violations de données personnelles pouvant porter une atteinte aux droits des personnes concernées.

→ Vous signaler à l'administrateur de l'équipe Teams chargé de la gestion des habilitations si vous arrêtez votre mission ou en cas de départ de l'université (aap-erasme@u-pec.fr).